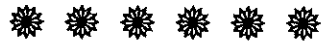


FONDATION NEURODIS

Siège social : Inserm Bâtiment 452B – Centre Hospitalier Le Vinatier
95 boulevard Pinel (69675) BRON CEDEX



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

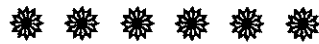
CABINET MICHEL CONSTANT

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Société à responsabilité limitée au capital de 18 900 Euros
139, rue Vendôme 69477 LYON CEDEX 06
TEL. 04.72.83.97.77 - TELECOPIE : 04.72.83.97.70
SIRET 479383127 APE 741 C

FONDATION NEURODIS

Siège social : Inserm Bâtiment 452B – Centre Hospitalier Le Vinatier
95 boulevard Pinel (69675) BRON CEDEX



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **Fondation NEURODIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

.../...

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les principes comptables définis par la législation comptable, et visés au point « Règles et méthodes comptables » de l'Annexe, ont été normalement appliqués,
- les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes auxdits principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

LYON,
Le 5 MAI 2010

CABINET MICHEL CONSTANT
Société à responsabilité limitée
Commissaire aux comptes inscrit

139, rue Vendôme
(69006) LYON


CABINET MICHEL CONSTANT
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
S.A.R.L. au capital de 1 000 euros
Siège social :
139, rue Vendôme (69477) LYON CEDEX 06
Tél. 04 72 83 97 77 - Fax 04 72 83 97 70
e-mail : cabinet.constant@wanadoo.fr
479 383 127 RCS LYON

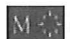
Comptes annuels

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

NEURODIS

95, Bd Pinel
69675 BRON

APE : -
Siret : 50094202400018

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

69624 VILLEURBANNE CEDEX

Tél : 04 26 84 52 52 Fax : 04 26 84 52 59

Courriel : lyon.accueil@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	4
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	18
Etats détaillés	19
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	23


Rapport de l'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels arrêtés par l'association NEURODIS , pour l'exercice allant du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2009 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	5 928 435
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Excédent)	70 615

Fait à Villeurbanne
Le 04 mai 2010



Pierre Beluze
Expert comptable



Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 847	2 463	384	535
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	44 443	40 085	4 359	19 197
Immobilisations incorporelles	47 291	42 548	4 743	19 732
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 827	2 556	3 271	5 056
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 827	2 556	3 271	5 056
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	53 118	45 104	8 014	24 788
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	720 100		720 100	1 160 000
Créances	720 100		720 100	1 160 000
Valeurs mobilières de placement	3 044 516	3 394	3 041 122	4 998 157
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 127 694		2 127 694	72 773
Trésorerie	5 172 210	3 394	5 168 816	5 070 930
ACTIF CIRCULANT	5 892 310	3 394	5 888 916	6 230 930
Charges constatées d'avance	31 505		31 505	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	31 505		31 505	
TOTAL DE L'ACTIF	5 976 933	48 498	5 928 435	6 255 718

Bilan

	Net au 31/12/2009	Net au 31/12/2008
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 750 000	6 200 000
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 474	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	70 615	9 474
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	5 830 089	6 209 474
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 869	26 360
Dettes fiscales et sociales	79 477	19 884
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	98 346	46 244
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	5 928 435	6 255 718

Compte de résultat

	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge		
Cotisations		
Autres produits	466 354	240 447
Produits d'exploitation	466 354	240 447
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	134 687	99 103
Impôts et taxes	19 977	1 084
Salaires et Traitements	264 998	66 086
Charges sociales	103 949	27 136
Amortissements et provisions	18 328	26 775
Autres charges	30 000	36
Charges d'exploitation	571 939	220 220
RESULTAT D'EXPLOITATION	-105 584	20 227
Opérations faites en commun		
Produits financiers	213 591	30 358
Charges financières	37 391	41 111
Résultat financier	176 199	-10 753
RESULTAT COURANT	70 615	9 474
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	70 615	9 474
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : NEURODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009, dont le total est de 5 928 435 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 70 615 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2010 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	45 736	1 555		47 291
Immobilisations corporelles	5 827			5 827
Immobilisations financières				
Total	51 563	1 555		53 118
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	26 004	16 543		42 548
Immobilisations corporelles	771	1 785		2 556
Immobilisations financières				
Total	26 775	18 328		45 104
ACTIF NET				8 014

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	100	100	
Capital souscrit - appelé, non versé	720 000	720 000	
Charges constatées d'avance	31 505	31 505	
TOTAL	751 605	751 605	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - dons à recevoir	100
Intérêts à recevoir	31 171
Total	31 271

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances	41 111	3 394	41 111	3 394
Total	41 111	3 394	41 111	3 394
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		3 394	41 111	
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	6 200 000		450 000	5 750 000
Total fonds sans droit reprise	6 200 000		450 000	5 750 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		9 474		9 474
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	9 474	61 141		70 615
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	6 209 474	70 615	450 000	5 830 089

La dotation initiale globale s'élève à 6 400 K€ dont une partie non consommable de 1 000 K€.

Seul l'Etat s'est libéré de l'intégralité de sa quote-part, les autres Fondateurs se sont engagés à libérer leur quote-part par quart pendant 4 ans. Cette créance est inscrite au débit du compte 456 210 "Fondateurs".

La fraction de dotation susceptible d'être consommée annuellement s'élève à 1 080 K€ soit 20 % du montant initial consommable. La part consommable consommée au titre de l'exercice s'élève à 450 K€. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 71 K€.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	18 869	18 869		
Dettes fiscales et sociales	79 477	79 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	98 346	98 346		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 610
Dettes fiscales et sociales	26 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	45 302

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	31 505
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	31 505

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 630 euros

Cette somme inclut une facture non parvenue estimée à 3 610 euros TTC, constatée au 31/12/2009 au titre de la mission 2009.